Burundi : Le réquisitoire contre le journaliste Kavumbagu est une honte !

Reporters sans frontiÃ¨res, 13 avril 2011BURUNDIPrison Ã vie requise contre le journaliste Jean-Claude KavumbaguReporters sans frontiÃ¨res est profondÃ©ment choquÃ©e par le rÃ©quisitoire prononcÃ©, le 13 avril 2011, par Marc Ndabakeshimana, l'un des substituts du procureur Ã Bujumbura, contre le journaliste Jean-Claude Kavumbagu.
L'accusant d'"imputation dommageable, trahison et Ã©crits diffamatoires", il a demandÃ© contre lui la prison Ã perpÃ©tuitÃ©. La cour a soixante jours pour rendre son verdict.Reporters sans frontiÃ¨res peine Ã comprendre l'entÃªtement des autoritÃ©s burundaises contre ce journaliste. Celui-ci s'est montrÃ© critique vis-Ã -vis des capacitÃ©s de l'armÃ©e burundaise. Il n'a fait qu'exprimer un point de vue.
Comme l'a souvent rÃ©pÃ©tÃ© l'avocat du journaliste, Gabriel Sinarinzi, l'accusation de trahison est infondÃ©e puisqu'elle n'est valable qu'en temps de guerre. Or, le Burundi n'est pas en guerre. Rien ne justifie la dÃ©tention de ce journaliste et encore moins qu'il risque la prison Ã vie. Ce rÃ©quisitoire est une honte. L'organisation demande la relaxe immÃ©diate de Jean-Claude Kavumbagu. IncarcÃ©rÃ© depuis le 17 juillet 2010, Jean-Claude Kavumbagu, directeur du journal en ligne Net Press, est accusÃ© de â€™trahisonâ€™ pour avoir publiÃ©, au lendemain dâ€™un double attentat Ã la bombe dans la capitale ougandaise Kampala ayant fait 76 morts, un article intitulÃ© "Le Burundi sera-t-il la prochaine cible des shebbab somaliens ?"